

*École élémentaire de Fauverney
Place de la Mairie
21110 Fauverney
03.80.39.00.31*

*à Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire
Aux Parents d'élèves élus
Aux Enseignants*

CR du CONSEIL D'ECOLE du 14 octobre 2025

Présents : M Bigeard, Mme Lambert pour la commune
Mmes Verin, Coquelet, Bonin, Barnou, Larere et M Geurts parents d'élèves élus
Mme Van Bergen, Mme Degrange, M Mangin, M Bretenstein et M Roy, enseignants

Excusés : M Bonin, M Cornemillot

➤ Présentation du nouveau conseil

Monsieur Roy souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves élus.
Un point est fait sur les titulaires (il y aura 2 suppléantes cette année).

Titulaires : Mmes Verin, Coquelet, Bonin et M Geurts

Suppléantes : Mmes Larere et Barnou

Les attributions et le fonctionnement du conseil d'école sont commentés et précisés. Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves qu'ils ont la possibilité, les semaines qui précèdent un conseil d'école, de tenir une réunion préparatoire ouverte à l'ensemble des parents et qu'à cet effet, la commune doit leur permettre d'avoir un lieu où tenir cette réunion. Les prochains conseils sont programmés : **mardi 03 février à 17h30 et mardi 09 juin à 17h30**

Depuis l'an passé, l'école a la possibilité d'organiser les **élections de parents d'élèves par voie électronique**. Ce dispositif permettrait un gain de temps considérable et une gestion simplifiée des élections sans oublier l'aspect écologique en n'utilisant plus d'enveloppes, de feuilles, d'étiquettes, d'impressions.

Cette démarche a un coût (selon les prestataires) qui doit être obligatoirement pris en charge par la commune. Elle doit être également validée en conseil d'école avant de pouvoir être mise en application l'année suivante.

une convention officielle a été signée avec l'Éducation nationale pour l'utilisation de l'application VOLTIL. Monsieur Roy en présente les grandes lignes et le tarif.

Validation du vote électronique pour l'année scolaire 2026-2027.

➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire 2024-2025.

Le solde est négatif de 3 651,52 €. Ceci s'explique par des investissements importants en biens durables comme l'achat des vélos pour les maternelles et le choix de faire une « semaine voile » pour les élèves du CE1 au CM2. Ces dépenses ont pu être effectuées grâce aux différentes actions menées auparavant et à la subvention communale pour les sorties scolaires.

Pour ce début d'année 2025-2026 :

Le solde est de 6807,49€ au 1er septembre 2025.

Apparaît sur le cahier de comptabilité, la cotisation OCCE de l'année (218,25€) qui comprend également l'assurance multirisque des associations départementales OCCE.

A venir : les régies d'avance des 3 enseignants, un achat de pochettes pour ranger les puzzles.

Nous continuons d'investir en biens durables avec l'achat de matériel audio (2 enceintes).

La cotisation à la coopérative scolaire a été laissée libre pour chaque famille. Le montant remis en banque est de 613€ (encore 2 chèques pour un montant de 60€ à déposer), monsieur Roy remercie les familles pour leur participation au financement de toutes les activités pédagogiques menées à l'école.

Le bilan de la coopérative est soumis au vote du conseil.

Le compte rendu financier est validé à l'unanimité.

➤ **Effectifs de la rentrée 2025**

Pour cette rentrée 2025, la répartition est la suivante :

	<i>PS</i>	<i>MS</i>	<i>total</i>
Classe de M Mangin	<i>10</i>	<i>10</i>	20
	<i>GS</i>	<i>CP</i>	
Classe de Mme Van Bergen	<i>11</i>	<i>10</i>	21
	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	
Classe de Mme Degrange	13	11	24
	CM1	CM2	
Classe de M Roy	10	10	20
		Total	85

Pour la rentrée 2026, 10 CM2 devraient rejoindre le collège. Au regard du nombre de naissances en 2023, 9 PS rejoindraient les rangs des écoliers belousiens. Pour information, il y a 12 naissances en 2024 (rentrée 2027)

➤ **Présentation PPMS et Validation**

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est présenté au conseil. Les deux axes principaux sont évoqués : le PPMS RM (risques majeurs) et le PPMS AI (attentat – intrusion). Une copie des documents a été adressée à la commune et aux services académiques. En ce qui concerne la sécurité, des référents « gendarmerie » sont nommés pour chaque école. Pour Fauverney, ces derniers sont basés à la gendarmerie de Genlis.

Un exercice incendie a déjà eu lieu afin de sensibiliser les enfants, les enseignants, l'ATSEM, l'AESH et tous les intervenants éventuels à ce genre d'urgence. D'autres exercices (intrusion-attentat) auront lieu d'ici la fin de l'année civile.

Un panneau de rassemblement devrait être installé dans la cour élémentaire pour le regroupement des élèves en cas d'évacuation.

➤ **Règlement scolaire**

Monsieur Roy soumet le règlement scolaire au vote.

Le conseil d'école le valide pour l'année 2025-2026. Il sera envoyé aux familles avec le CR du conseil d'école.

Pour rappel, La plateforme « non au harcèlement » dispose maintenant en plus du numéro vert 3020, **un autre numéro : 3018**

➤ **Aménagement et équipements des écoles**

Équipements :

Réalisés

- Achat de vélos pour les élèves de maternelle
- Acquisition de 2 enceintes portables.
- Renouvellement du PC maternelle
- Configuration des nouveaux PC pour connexion avec le photocopieur.

Proposés

Renouvellement du PC direction, proposition validée par monsieur le maire, Monsieur Roy sera en charge de l'achat, remerciements à la commune.

Travaux effectués

Au primaire :

- Nettoyage des cours de récréation, entretien des espaces verts
- Nettoyage des sols, des tables et chaises pendant les vacances d'été

A la maternelle :

- Réparation des chasse-d'eau (à finir)
- Nettoyage des sols es tables et chaises pendant les vacances d'été

Points d'aménagement à prévoir :

- Réparation porte classe CM1 CM2, en cours
- Panneau extérieur regroupement, en cours
- Rideaux-tendeurs : une réflexion est menée pour trouver un autre système d'attache (mousqueton)
- Nettoyage des abords de l'école (souffleur) notamment vers les entrées

Pour tout dysfonctionnement, monsieur Roy adresse un courriel à M Cornemillot (par le biais du secrétariat de mairie) ce qui permet de limiter les intermédiaires et d'être plus efficace. Monsieur Roy remercie M Cornemillot pour sa disponibilité et sa réactivité pour gérer les problèmes rencontrés au quotidien.

➤ **APC**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. **Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous** et nécessitent l'accord des parents concernés. Les APC ont repris tous les mardis soir de 16h30 à 17h25. Elles sont basées sur l'ensemble des compétences attendues en français et mathématiques. Pour la période allant jusqu'à Noël, 9 élèves en bénéficient.

➤ **École ouverte, vacances apprenantes 2025 – vacances d'automne.**

Le stage se déroulera du 20 au 23 octobre 2025 (de 9h à 16h30) sous la responsabilité de monsieur Mangin. 12 enfants sont inscrits (6 CE1/CE2 et 6 CM1/CM2).

Déroulement : Les matinées seront consacrées au travail pédagogique en mettant l'accent sur la confiance. Le programme de « travail » sera élaboré en concertation avec les enseignants des enfants concernés. Les après midi seront consacrés à des activités artistiques (land art), la visite de l'atelier d'un artiste de Fauverney et des activités sportives autour du Basket-ball, Tchoukball et Kinball. Devant l'affluence des demandes, l'équipe pédagogique a du faire des choix en s'appuyant d'une part sur les évaluations nationales mais également sur la nécessité de travailler sur la confiance pour certains enfants.

➤ **Activités scolaires particulières**

Piscine de janvier à début avril : les élèves se rendront à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40. Entrées et transport sont pris en charge par la commune. L'équipe enseignante l'en remercie. Les élèves de CP au CM2 seront concernés afin de valider leur attestation du savoir nager en fin de cursus primaire, ce choix offrant à un maximum d'enfants l'accès à la piscine.

Monsieur Roy remercie vivement l'ensemble des parents qui encadrent ces sorties « piscine » qui prennent sur leur temps personnel pour valider la formation « bénévole 2 », indispensable pour cette activité.

Gym qui roule :

Les plannings de mise à disposition, pour Fauverney, du matériel de gymnastique, du kin-ball sont les suivants :

Gym qui roule : mai, juin 2026

Kinball : février 2026

L'école disposant maintenant du matériel de tchoukball, nous laissons aux collègues des autres écoles la possibilité d'en disposer plus longuement.

L'association "Gym qui roule" regroupe 5 écoles. le bureau de l'association est tenu par les enseignants de Longchamps. Chaque commune est invitée à verser une subvention, celle de Fauverney est de 150 €, nous l'en remercions.

Fête de fin d'année :

les enseignants proposent de reconduire la même organisation pour l'année scolaire en cours.

La date fixée est celle du samedi 20 juin avec une date de repli le samedi 27 juin

Projets :

Descriptif du projet	Coût prestation	Coût transport	Coût total
Animation sur le cycle de l'eau CM1-CM2 15 décembre 2025	Néant	Néant	0,00 €
<u>Projet Country</u> Cycle pour la classe CM, 2 séances/mois le lundi après-midi. Début au retour des vacances de Toussaint Les CM seront ensuite les professeurs des CE. Projet d'une danse commune avec les adhérents de l'association Country lors de la fête de l'école	Néant	néant	0,00 €
<u>Projet « apprendre à porter secours</u> Sensibilisation des enfants sur les premiers gestes d'urgence, CM1	Néant	Néant	0,00 €
<u>Permis piéton et internet</u> Sensibilisation des enfants aux risques liés à la circulation (à pied) CE2 et aux bonnes pratiques dans l'utilisation d'internet et des réseaux CM.	Néant	Néant	0,00 €
Challenge des pistes d'éducation routière, une épreuve théorique en classe, une épreuve sur piste (aux abords de l'école). Les élèves qui ont obtenu les meilleurs résultats sont ensuite sélectionnés pour participer à la finale départementale en juin 2026.	150,00 €		150,00 €
Livre de recettes (maternelle) : ce livre sera réalisé sur 2 ans, à raison d'une recette par mois.	Néant	Néant	coût photocopieur + feuilles + plastification
Projet cirque (PS/MS – GS/CP) Ce projet sera encadré par l'école de cirque dijonnaise avec 2 professeurs diplômés. 7 séances pour les 2 classes (PS/MS et	2,500€		2500€

GS/CP), soit 14 heures. La salle de motricité sera utilisée pour celles-ci. Une représentation des enfants est programmée, le jour de la fête de l'école si la météo le permet.			
	2650 €	0 €	2650 €

Opération « Brioches »: l'action sera mise en place après les vacances de la Toussaint, Il n'y aura pas d'opération « sapins » cette année.

➤ **Questions parents d'élèves élus**

Remarques sur le périscolaire :

- L'ambiance est différente, les enfants n'ont pas la possibilité de se placer par affinité à table (système de couleurs en place), peu ou pas le droit de parler, problèmes de passage aux toilettes. Monsieur Roy fera le point avec l'équipe périscolaire au retour des vacances de la Toussaint.

La séance du conseil est levée à 19h30

Le président du Conseil d'école

Représentant des parents d'élèves élus